



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mardi 29 novembre 2011 — N° 68**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le Carnaval de Québec.

---

M. St-Arnaud (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Simon Bernier.

---

M. Huot (Vanier) fait une déclaration afin d'honorer le fondateur du Noël du Bonheur, M. Jean-Marie Brochu.

---

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des enfants handicapés de Boucherville et de Varennes.

---

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant l'ajout d'une sage-femme à la Maison de naissance Mimosa.

**29 novembre 2011**

---

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant le Prix d'excellence 2011 de l'Institut d'administration publique de Québec remporté par la Ville de Trois-Rivières.

\_\_\_\_\_

M. Curzi (Borduas) fait une déclaration concernant le groupe Services Environnementaux Richelieu qui a reçu un prix Envirolys 2011.

\_\_\_\_\_

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner la performance du Rouge et Or de l'Université Laval à la Coupe Vanier 2011.

\_\_\_\_\_

À 13 h 55, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 12.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 24 novembre 2011, que lui a adressée Mme Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville et présidente du caucus de l'opposition officielle, l'informant que M. Daniel Ratthé, député de Blainville, n'est plus membre du caucus de l'opposition officielle depuis le 24 novembre 2011;

(Dépôt n° 857-20111129)

**29 novembre 2011**

---

Une lettre, en date du 24 novembre 2011, que lui a adressée M. Daniel Rathé, député de Blainville, l'informant de sa décision de siéger à titre de député indépendant.

(Dépôt n° 858-20111129)

### **Présentation de projets de loi**

M. Fournier, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 29 Loi instituant le Fonds Accès Justice

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 29.

---

M. Villeneuve (Berthier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 499 Loi sur l'occupation dynamique du territoire et la décentralisation

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 499.

### **Dépôts de documents**

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le plan stratégique 2011-2016 de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

(Dépôt n° 859-20111129)

**29 novembre 2011**

---

Mme James, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Curateur public du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 860-20111129)

\_\_\_\_\_

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 novembre 2011 par M. Traversy (Terrebonne), concernant la création de nouvelles places en garderie à 7 \$;

(Dépôt n° 861-20111129)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 2 novembre 2011 par M. Auclair (Vimont), concernant l'octroi de la prime de soins critiques au personnel du bloc opératoire du Centre de santé et de services sociaux de Laval et concernant l'octroi de la prime de soins critiques au personnel infirmier en hémodynamie du Centre de santé et de services sociaux de Laval.

(Dépôt n° 862-20111129)

\_\_\_\_\_

M. le président dépose :

Le nouveau diagramme de l'Assemblée, en date du 29 novembre 2011;

(Dépôt n° 863-20111129)

Une lettre, en date du 29 novembre 2011, que lui a adressée M. Renaud Lachance, vérificateur général du Québec, l'informant de sa démission le 30 novembre 2011;

(Dépôt n° 864-20111129)

Une lettre, en date du 29 novembre 2011, qu'il a adressée à M. Michel Samson, vérificateur général adjoint, concernant sa désignation à titre de vérificateur général du Québec afin d'assurer l'intérim à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011.

(Dépôt n° 865-20111129)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 8, 9, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 novembre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 866-2011129)

---

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 17, 23 et 24 novembre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 867-2011129)

### Dépôts de pétitions

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 130 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retour au Canada de la famille Castillo.

(Dépôt n° 868-2011129)

---

29 novembre 2011

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 89 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retour au Canada de la famille Castillo.

(Dépôt n° 869-20111129)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Bonnardel (Shefford) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

\_\_\_\_\_

À 14 h 49, M. le président suspend les travaux quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 01.

\_\_\_\_\_

Monsieur le président rend une décision sur la demande de dépôt de document formulée par M. Bédard, leader de l'opposition officielle, adressée à M. Moreau, ministre des Transports.

29 novembre 2011

---

### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Tout député peut demander à un ministre qui cite un document de déposer ce dernier en vertu de l'article 214 du Règlement. Or, puisque le ministre des Transports n'a pas cité de document, il n'a pas l'obligation de le déposer. Par ailleurs, il ne revient pas à la présidence de l'Assemblée de statuer sur des questions touchant la *Loi sur l'accès*, ces questions relevant de la compétence de la Commission d'accès à l'information.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beaudoin (Rosemont), conjointement avec Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale s'associe aujourd'hui à l'Organisation des Nations Unies qui souligne, chaque année depuis 1978, le 29 novembre en tant que Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, solidarité qui doit contribuer à faire évoluer la situation vers un accord de paix durable.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Conformément à l'article 186 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la motion adoptée le 24 novembre 2011 qui confiait à la Commission des finances publiques le mandat de tenir des consultations particulières dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi donnant suite au discours sur le budget du 17 mars 2011 et à certains autres énoncés budgétaires et édictant la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, soit révoquée.

La motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi donnant suite au discours sur le budget du 17 mars 2011 et à certains autres énoncés budgétaires et édictant la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales; puis afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant Club de curling de Rosemère Inc.;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable; puis afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la pharmacie;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques.

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

Mme Thériault, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 35, Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 35 est adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 35 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite en vue de prolonger certaines mesures d'atténuation des effets de la crise financière de 2008 à l'égard de régimes de retraite visés par cette loi.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier.

Après débat, le rapport est adopté.

*Adoption*

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, propose que le projet de loi n° 22, Loi modifiant le Code civil concernant certains cas de résiliation du bail d'un logement, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 22 est adopté.

---

À 17 h 50, à la demande de M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

---

Les travaux reprennent à 19 h 31.

---

*Adoption*

Mme Vien, ministre déléguée aux Services sociaux, propose que le projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 16 est adopté.

---

**29 novembre 2011**

---

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 30 novembre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 21 h 08, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 30 novembre 2011, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**